

Hauts-de-France, Somme
Ault
Onival
87 rue de Saint-Valery, place du Maréchal-Delattre-de-Tassigny

Immeuble de rapport

Références du dossier

Numéro de dossier : IA80001540
Date de l'enquête initiale : 2002
Date(s) de rédaction : 2004, 2016
Cadre de l'étude : patrimoine de la villégiature la Côte picarde
Degré d'étude : repéré

Désignation

Dénomination : immeuble
Parties constituantes non étudiées : boutique

Compléments de localisation

Milieu d'implantation : en écart
Références cadastrales : 1983, AB, 41

Historique

Immeuble avec boutique construit avant 1909, sur les plans de l'architecte J. Lépine., publiés dans la revue d'architecture *L'Habitation pratique* en 1909. Les cartes postales anciennes montrent qu'à l'origine, le gros-oeuvre en brique était apparent et présentait un pan de bois en partie supérieure de l'élévation. Une baie a été percée en façade antérieure.

Période(s) principale(s) : 1er quart 20e siècle
Auteur(s) de l'oeuvre : J. Lépine (architecte, attribution par source)

Description

Edifice implanté au carrefour principal de la station, en angle de rue. Le gros-oeuvre en brique est recouvert d'un matériau synthétique, la base du mur étant recouverte d'un enduit peint en blanc. Le toit, à longs-pans, croupes et pignon découvert est animé par de multiples décrochements. L'édifice présente une boutique au rez-de-chaussée, protégée par un porche dans-oeuvre couvert d'un arc cintré. Les étages comportent plusieurs logements de rapport.

Éléments descriptifs

Matériau(x) du gros-oeuvre, mise en oeuvre et revêtement : brique enduit partiel ; essentage de matériau synthétique ; pan de bois
Matériau(x) de couverture : ardoise
Étage(s) ou vaisseau(x) : étage de soubassement, 2 étages carrés, étage de comble
Type(s) de couverture : toit à longs pans, croupe ; pignon couvert ; noue

Typologies et état de conservation

Typologies : immeuble à boutique

Statut, intérêt et protection

Statut de la propriété : propriété privée

Références documentaires

Documents figurés

- **Onival, la place du centre**, carte postale, par Lévêque photographe éditeur, 1er quart 20e siècle (coll. part.).
- **Plan du rez-de-chaussée**, d'après J. Lépine architecte. In : *L'Habitation pratique*, 2 janvier 1909. p. 90
- **Plan du premier étage**, d'après J. Lépine architecte. In : *L'Habitation pratique*, 2 janvier 1909. p. 90
- **Plan du deuxième étage**, d'après J. Lépine architecte. In : *L'Habitation pratique*, 2 janvier 1909. p. 90
- **Charpente du comble**, d'après J. Lépine architecte. In : *L'Habitation pratique*, 2 janvier 1909. p. 90
- **Façade sur la rue Saint-Valery**, d'après J. Lépine architecte. In : *L'Habitation pratique*, 2 janvier 1909. p. 92
- **Façade latérale**, d'après J. Lépine architecte. In : *L'Habitation pratique*, 2 janvier 1909. p. 92
- **Coupe transversale**, d'après J. Lépine architecte. In : *L'Habitation pratique*, 2 janvier 1909. p. 91
- **Coupe sur l'entrée**, d'après J. Lépine architecte. In : *L'Habitation pratique*, 2 janvier 1909. p. 91
- **Détails**, d'après J. Lépine architecte. In : *L'Habitation pratique*, 2 janvier 1909. p. 93

Bibliographie

- **Petite maison de rapport à Onival**. *L'Habitation pratique*, 2 janvier 1909. pp. 89-93, pl. 23

Annexe 1

Petite maison de rapport à Onival. L'Habitation pratique, 2 janvier 1909, pp. 89-93.

Petite maison de rapport à Onival. *L'Habitation pratique*, 2 janvier 1909, pp. 89-93.

"Si une œuvre de conception architecturale ne saurait être rangée dans la catégorie des œuvres expressives qu'à la condition de porter la marque d'une imagination et d'une originalité qui dépassent le niveau moyen, on peut dire, sans hésiter, que les impressions partielles et successives qui se dégagent de cette composition de M. J. Lépine déterminent bien les causes qui la font classer dans cette catégorie. On comprend aisément, en effet, à l'aspect de cette construction, le sentiment auquel notre confrère s'est attaché : accuser nettement un caractère d'individualité, sans s'autoriser pour cela à se passer des conditions de formes, de lignes, de règles, qui s'imposent à toute œuvre architecturale bien comprise. Celle-ci joint à son éloquence extérieure une habileté dans la distribution intérieure et une parfaite entente du système de construction, ce grand et véritable facteur architectonique sans lequel, d'après M. de Baudot, il n'y a point de salut..."

Le plan du rez-de-chaussée auquel on accède par trois cotés différents comprend un vaste magasin, une salle à manger, cuisine, water-closet et une grande terrasse donnant sur la mer. Au premier étage, on trouve une antichambre desservant un grand appartement composé de deux chambres à coucher avec toilettes et balcon, une spacieuse salle à manger avec fumoir, cuisine et water-closet. Au deuxième étage se trouvent deux appartements très confortables et sous le comble, quelques pièces destinées au service. Caves sur toute l'étendue de la construction".

Matériaux de construction utilisés :

- briques de pays. Faux appareillage et enduit en ciment teinté. Cintre de la grande baie en briques blanches de Boulogne-sur-Mer. Briques et faïences émaillées de Choisy-le-Roi pour frises et décor ;
- carrelage en grès cérame sur murs extérieurs et revêtement en ardoises sur le parement intérieur avant l'application de l'enduit pour éviter l'humidité possible et obtenir une température plus constante dans les intérieurs ;
- assise d'angle en pierre de taille de roche ;
- carrelage de Pont-Sainte-Maxence sur béton dans les cuisines et water-closet. Le plâtre, fort coûteux dans la localité, a été employé avec discernement ;
- charpente en sapin du Nord ;
- couverture en ardoise d'Angers ;
- parquets en pitchpin (au rez-de-chaussée et au premier étage), parquent en sapin au deuxième étage et au grenier ;
- persiennes et volets en chêne et sapin ; porte d'entrée tout chêne ;
- dans les pièces, cheminées en marbre.

Prix de la construction (sans les honoraires de l'architecte) : 22.775 francs.

Illustrations



Carte postale, 1er quart
20e siècle (coll. part.).

Phot. Monnehay-Vulliet Marie-Laure
IVR22_20058000593XAB



Vue d'ensemble.

Phot. Marie-Laure Monnehay-Vulliet
IVR22_20058000947XA



Vue de trois-quarts sur les façades
latérale gauche et postérieure.

Phot. Marie-Laure Monnehay-Vulliet
IVR22_20058000948XA

Dossiers liés

Dossiers de synthèse :

Les maisons et les immeubles de l'agglomération balnéaire d'Ault (IA80001465) Hauts-de-France, Somme, Ault

Oeuvre(s) contenue(s) :

Oeuvre(s) en rapport :

Le lotissement et la station balnéaire d'Onival (IA80001390) Hauts-de-France, Somme, Ault, Onival

Auteur(s) du dossier : Elisabeth Justome, Isabelle Barbedor

Copyright(s) : (c) Région Hauts-de-France - Inventaire général ; (c) Département de la Somme ; (c) SMACOPI



Carte postale, 1er quart 20e siècle (coll. part.).

IVR22_20058000593XAB

Auteur de l'illustration : Monnehay-Vulliet Marie-Laure

(c) Ministère de la culture - Inventaire général ; (c) Département de la Somme ; (c) SMACOPI ; (c) AGIR-Pic
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue d'ensemble.

IVR22_20058000947XA

Auteur de l'illustration : Marie-Laure Monnehay-Vulliet

(c) Ministère de la culture - Inventaire général ; (c) Département de la Somme ; (c) SMACOPI ; (c) AGIR-Pic
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de trois-quarts sur les façades latérale gauche et postérieure.

IVR22_20058000948XA

Auteur de l'illustration : Marie-Laure Monnehay-Vulliet

(c) Ministère de la culture - Inventaire général ; (c) Département de la Somme ; (c) SMACOPI ; (c) AGIR-Pic
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation